

*Grandes lignes de la page de consultation*

# Modifications aux Règles des services d'aide juridique : Exigences minimales en matière d'expérience



Aide juridique Ontario (AJO) mène une consultation sur des modifications aux exigences minimales en matière d'expérience (EME) [de l'annexe 3](#) des [Règles des services juridiques](#). AJO propose :

- d'introduire de nouvelles exigences minimales en matière d'expérience pour les avocates et avocats inscrits au tableau de la Commission ontarienne d'examen
- et de supprimer les exigences minimales en matière d'expérience pour les affaires criminelles mettant en cause des adolescentes et adolescents et les affaires criminelles liées à la santé mentale

## Aperçu

Les exigences minimales en matière d'expérience d'AJO définissent l'expérience juridique que doit posséder un membre inscrit sur la liste pour pouvoir fournir des services dans des domaines juridiques déterminés.

## Exigences minimales en matière d'expérience pour l'inscription au tableau de la Commission ontarienne d'examen

AJO dispose déjà d'un tableau pour la Commission ontarienne d'examen, lequel ne prévoit pas d'exigences minimales en matière d'expérience. L'établissement d'exigences pertinentes pour ce tableau permettra aux clients d'avoir accès à des services d'aide juridique de haute qualité adaptés à leurs besoins.

## Formation avancée sur la justice pénale pour adolescents et les affaires criminelles de santé mentale

En août 2022 AJO a introduit des règles établissant des exigences minimales en matière d'expérience pour deux nouvelles catégories en droit criminel : la catégorie des affaires criminelles mettant en cause des adolescentes et adolescents et la catégorie des affaires criminelles liées à la santé mentale.

Depuis, AJO s'est rendue compte que la mise en place des EME pour les affaires criminelles mettant en cause des adolescentes et adolescents et les affaires criminelles liées à la santé mentale n'est pas réalisable sur le plan opérationnel.

En revanche, AJO mettra en place une formation avancée pour les membres inscrits au tableau en droit criminel afin d'améliorer davantage la qualité des services offerts aux clients adolescents et aux clients ayant des problèmes de santé mentale.